La gazette de

Saint-Michel-de-Lanès

NUMÉRO I

DECEMBRE 2014

L'édito du Maire

Chers Saint-Michélanésiens

A l'occasion du scrutin des élections municipales, malgré la présence d'une liste concurrente, vous avez réélu dès le premier tour à une très large majorité la liste entière que je conduisais. Pour la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à mes colistiers, je vous remercie bien vivement.

Ce résultat montre, d'une part, que vous avez été sensibles à l'œuvre accomplie lors de la précédente mandature, d'autre part que vous souhaitez nous voir poursuivre sur la même voie. C'est donc avec un dynamisme renouvelé que nous allons nous atteler à la tâche.

Déjà nous sommes dans l'action pour poursuivre le travail de longue haleine qui consiste à refaire les rues du village en commençant par l'achèvement de la rue de la Halle. Suivront les rues de l'Église, des Ormeaux, la place du Bail et la rue de la Fontaine.

Par ailleurs au printemps 2015 devraient commencer les travaux sur la D 625 destinés à ralentir la circulation sur cet axe qui traverse le village. Un rond point, une chicane, plusieurs ralentisseurs casseront la vitesse, et une circulation pour piétons sera aménagée entre l'embranchement de la route de Lagarde et la dernière maison à la sortie vers Salles sur l'Hers.

C'est aussi au premier trimestre 2015 qu'ouvrira la maison d'assistantes maternelles prévue pour l'accueil des enfants en bas âge.

Vous le voyez notre intérêt pour l'amélioration de la vie au sein du village ne faiblit pas. D'autres projets concernant le stationnement des véhicules et la circulation dans le cœur du village sont à l'étude. Je vous tiendrai au courant au fur et à mesure de l'avancement de ces projets.

Chers concitoyens nous voilà repartis ensemble pour six ans pour appliquer le programme annoncé lors de la campagne des municipales.

Comme promis voici que paraît le premier numéro de la gazette municipale. Nous espérons pouvoir en publier deux exemplaires par an.

En attendant vous pouvez consulter le site que la mairie a ouvert sur internet sous l'adresse http://www.saint-michel-de-lanes.fr/

DANS CE NUMÉRO :

Edito |

Site internet 2

MAM 2

Aménage- 2 ment village

Voirie 3

Ordures 3 ménagères

Informations 4
Mairie

Epicerie 4

Agenda

4

Etat civil

Site internet

Depuis 3 mois nous avons le plaisir de vous accueillir sur le site officiel de la commune de Saint-Michel-de-Lanès qui est le reflet de l'activité communale, témoin de son dynamisme et de son développement.

Vous y trouverez aussi de nombreuses informations pratiques pour votre quotidien. Ce site est mis à jour régulièrement et il se peut qu'il abrite quelques oublis ou erreurs; dans ce cas n'hésitez pas à nous en faire part en utilisant la partie "nous contacter" de ce site ou par mail à l'adresse suivante : hervebarrie@gmail.com.

La Maison d'Assistante Maternelle



Les travaux sont presque terminés. Les travaux de maçonnerie, de "placo", d'électricité, de menuiserie, de peinture, de revêtements de sols et de plomberie s'élèvent à environ 90 000 €. A ce montant, se rajoute l'installation de deux rampes d'accès. Le coût final ne devrait donc pas excéder 100 000 €. En attente de subvention qu'il faudra déduire de ce montant.

Nous prévoyons une ouverture en début d'année prochaine, dès que le conseil général aura validé nos agréments. Si vous êtes intéressé par la garde d'enfants (à partir de 3 mois) à la MAM vous pouvez prendre contact auprès du secrétariat de Mairie ou de Nancy Rahm (06/99/43/15/64).





Aménagement du village



Les rues du Château, de la Liberté, de la Paix et Côte Pavée sont achevées. Après avoir fini le bâtiment du surpresseur pour le lotissement (chemin de la Boulbène), les travaux

de la rue de la Halle ont repris. Les



adductions d'eau sont terminées et il ne manque que le revêtement final.

Notre commune a reçu un prix au Concours Aude Fleurie 2014. Lors de sa remise, les ouvrages entrepris dans le village en étroite collaboration avec les ABF ont été mis en avant et le jury encourage la municipalité à les poursuivre dans cet esprit.

Merci à nos agents communaux pour leur investissement et sans qui la réhabilitation de ces rues aurait été beaucoup plus coûteuse pour notre commune.







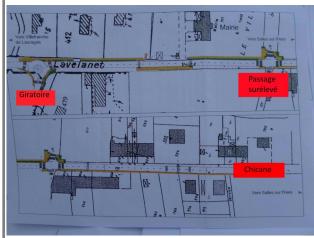
Voirie communale

Comme tous les ans la commune a budgétisé une somme d'environ 20 000€ pour les travaux de voirie sur la commune. Le programme d'entretien est à venir.

Le cœur du village

Après la rue de la Halle, suivront les rues de l'Église, des Ormeaux, la place du Bail et la rue de la Fontaine.

Travaux d'urbanisation RD625 - Route de Toulouse



La route Départementale 625, principal axe de circulation entre Villefranche-de-Lauragais et Salles-sur-l'Hers, traverse le centre de Saint-Michel du Nord au Sud. Actuellement, cette traversée en ligne droite ne présente aucun aménagement particulier susceptible de sécuriser les piétons et les cycles ou de faire ralentir les automobilistes.

L'opération consiste donc à aménager cette route départementale suivant le principe suivant :

- Recalibrage de la largeur de la voie à 6m (aujourd'hui la largeur varie de 6,80m à 5,70m)
- Mise en place de bordures pour encadrer cette

traversée d'agglomération et lui conférer un caractère urbain

- Aménagement d'un trottoir de 1,80m de largeur et de passages piétons
- Aménagement d'un giratoire en rentrant dans le village depuis Villefranche-de-Lauragais
- Aménagement d'un plateau (passage surélevé) à l'intersection qui rentre dans le village direction Belflou
- Aménagement d'une chicane en rentrant dans le village depuis Salles-sur-l'Hers

Les ordures ménagères et la déchetterie

Un rappel semble nécessaire au sujet des consignes de tri dans notre village.

Nous avons à notre disposition des containers jaunes et bleus sur lesquels sont indiqués, par une image, le contenu accepté.

Les containers marrons sont là pour recevoir les sacs poubelles fermés et ne contenant que les déchets ménagers.

Les déchets doivent être déposés dans les containers et non à côté.

Pour ce qui concerne les cartons, ferrailles, appareils électriques, gravats, déchets verts, bois, encombrants non recyclables (machines électriques, meubles), déchets toxiques (batteries, huiles etc..), une déchetterie est à votre disposition à Salles-sur-l'Hers

(Horaires d'hiver : mardi et jeudi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h)

Si vous ne pouvez vous débarrasser de certains encombrants ou si vous avez un doute, contactez la mairie.

La vie en collectivité nécessite le respect de certaines règles. Soyons des habitants responsables et soucieux de notre territoire.

Information Mairie

Rendez-vous Mairie: M. le Maire vous recevra désormais sur rendez vous le MARDI MATIN.

Inscription sur les listes électorales: Pour pouvoir voter en 2015 à Saint-Michel-de-Lanès, il faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies. En dehors de cette situation (déménagement...), il faut obligatoirement remplir un formulaire à la mairie et fournir un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et une pièce d'identité.

Recensement à Saint Michel de Lanès

Le recensement dans notre commune se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015. Rodrigue Longchamps, l'agent recenseur distribuera les documents dans les boites aux lettres. Il vous appartiendra alors de les renseigner sur internet ou de les ramener à la Mairie. Vous pourrez aussi solliciter l'aide de l'agent pour les compléter avec lui et contacter la Mairie pour des informations supplémentaires.

L'épicerie

Changement de propriétaire à l'**Epicerie chez Galinette** (0468234006). Virginie et Christophe Liotardo vous accueillent :

du mardi au vendredi : 9h-12h45 et 16h-19h15

▶ Samedi : 9h-17h non stop et dimanche : 9h-13h non stop

Fermeture hebdomadaire le lundi

A noter dans vos agendas

Vœux du Maire : le dimanche 4 janvier à 11h

Repas des aînés : le mardi 30 décembre à 12h30. Ouvert à tous les habitants de la commune de plus de 65 ans. Les personnes ne votant pas sur la commune et souhaitant y participer peuvent se manifester auprès de la Mairie.

Marché de Noël organisé par la Maréla le dimanche 14 décembre de 9h30 à 18h

Le Comité des Fêtes de Saint Michel de Lanès invite tous les enfants du village à un **goûter de Noël** sous la halle le dimanche 21 décembre 2014 à 15 h 30.

Etat civil

Naissances :	<u>Décès :</u>	Mariage :
Emmie ANAV le 28 août 2014	Mme MAES Edmonde	Mme Sukendriani Wa-
Angus Alain Loïs Quentin FAUCHE le 16 mars 2014	le 30 avril 2014	hyuningsih et Mr Saffon Robert le 24 mai 2014
Emilien Nicolas Victor GABRELLE le 16 janvier 2014	M. JALABERT Jacques le 7 mai 2014	Mme Rossignon Maeva et
Luis César José GINES le 27 août 2014	M. MELET Guy le 22	Mr Grao Simon le 13 sep- tembre 2014
Yessine HANTAR le 23 mai 2014	octobre 2014	
Jason Gilbert Joël ROUCOU le 24 septembre 2014	M. ASSET Gilles le 2 novembre 2014	